

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

6 décembre 2022, 18h30

Réunion Teams

Parents :	Mme Daphné-Rébecca Arbour Mme Mylène Corfield M. Miguel Rousseau Mme Line Moreau
Représentants du personnel enseignant :	Mme Rosalie St-André Mme Julie Bournival M. Gabriel Aubry
Représentants du personnel de soutien :	Aucun représentant
Représentant des professionnels :	Aucun représentant
Représentants du conseil étudiant :	Aucun représentant
Participaient aussi à la réunion :	Mme Nancy Delisle Mme Geneviève Ménard Mme Catherine Bolduc Mme Laurence Sylvestre Mme Nathalie Généreux Mme Rose-Hélène Comtois-Dinel (stagiaire)
Étaient absents :	Mme Fatima Guillen (parent) M. Nathaniel Perrier (élève)

Ouverture de l'assemblée à 18h35.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 1)

C.É-011-20221206

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications apportées.

2- Lecture et adoption du procès-verbal du 26 octobre 2022 (doc. 2)

C.É-012-20221206

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 26 octobre tel que déposé.

2.1 Suivis

- Une consultation aura lieu concernant un possible changement de l'horaire des cours pour 2023-2024.

3- Adoption des règles de procédures pour les séances du CÉ

Le document « Règles de régie interne » a été envoyé par courriel afin que chacun puisse le consulter.

C.É-013-20221206

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.

4- Dénonciation d'intérêt

Aucun parent n'a de déclaration à faire.

5- Questions du public (10 minutes)

Aucune question.

6- Points de la présidence

6.1 Courrier

- Mme Daphné-Rébecca Arbour a transmis aux membres un document d'information provenant du Ministère à propos des rôles et mandats du conseil d'établissement.
- Mme Arbour demande l'autorisation aux membres du CÉ de pouvoir obtenir les adresses courriel de chacun.

7- Points des représentants des élèves

Aucun représentant n'est présent.

8- Points de la direction de l'école

8.1 Activités avec dérangement à l'horaire

C.É-014-20221206

Il est proposé par M. Miguel Rousseau et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 8.1

8.2 Activités sans dérangement à l'horaire

C.É-015-20221206

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'approuver en bloc les activités présentées au point 8.2.

8.3 Demande d'autorisation pour financement

C.É-016-20221206

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'approuver la demande de financement au profit de l'équipe de football telle que présentée.

8.4 Maquette

C.É-017-20221206

Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'approuver la maquette de cours 2023-2024 telle que déposée.

8.5 Consultation LIP 96.22

C.É-018-20221206

Il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement d'approuver la demande de besoins (LIP 96.22) tel que déposée.

8.6 Plan de lutte

Présentation des principaux changements apportés au plan de lutte pour l'année scolaire 2022-2023. Puisque le document n'a pas été envoyé préalablement à la rencontre, l'adoption du plan de lutte se fera au prochain CÉ.

8.7 Confirmation des montants reçus du Centre de services scolaires

C.É-019-20221206

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'approuver la confirmation des montants reçus du Centre de services scolaires telle que déposée.

9- Rapport de la personne représentante - Comité de parents

- Rencontre le 23 novembre dernier. Les sujets suivants ont été abordés :
 - a. Révision du PEVR actuellement
 - b. Fermeture de l'école Grand Pré.
 - c. Problématique au niveau du transport scolaire, mais il y a peu de solutions.

10- Autres points

10.1 Concentration

M. Miguel Rousseau partage ses inquiétudes quant à l'avenir de certaines concentrations, plus particulièrement la concentration musique qui ne démarrera pas en 2023-2024 et ce, pour une 3^e année consécutive. La direction explique que l'ouverture d'une concentration dépend du nombre de demandes

d'admission reçu. Le déclin face aux différents programmes de musique se fait sentir dans la plupart des écoles secondaires du CSSS.

10.2 Format des documents

M. Miguel Rousseau propose que tous les documents envoyés préalablement aux rencontres soient mis au format *.pdf afin d'en faciliter la lecture. La direction fera le suivi auprès de la secrétaire d'école.

11- Date de la prochaine séance 24 janvier 18h30.

12- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Mylène Corfield et résolu unanimement de clore la séance à 19h42.



Nancy Delisle
Direction

Daphné Rébecca Arbour
Présidente